

Syndicats / Onep

Retour à la source des cotisations

Vianney MADZOU
Port-Gentil / Gabon

Deux ordonnances rendues le 11 août dernier par le tribunal de Port-Gentil ordonnent aux compagnies Total et Tesiga Gabon, de prendre en compte le prélèvement à la source des cotisations.

Peut-on parler d'une victoire de l'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep) sur l'Union pétrolière gabonaise (Upega) ? Dans deux ordonnances rendues le 11 août dernier, le tribunal de Port-Gentil a ordonné aux compagnies Total Gabon et Tesiga Gabon, membres de l'Upega, de prendre en compte le prélèvement à la

source des cotisations de 20 employés au profit de l'Onep.

Pour mieux comprendre, tout est parti de la grève générale illimitée lancée par l'Onep (de décembre 2014 à février 2015.) Celle-ci avait perturbé fortement l'activité pétrolière et occasionné d'énormes pertes chez les entreprises. Las-sée, l'Upega avait alors demandé d'arrêter le prélèvement à la source des cotisations des adhérents de l'Onep.

Total Gabon, Shell Gabon, puis Perenco et Tesiga Gabon avaient appliqué cette décision, privant le syndicat d'une bonne partie de ses ressources. Les trois premières sociétés comptant plus de la moitié des adhérents du principal syndicat du secteur pétro-



Photo : Vianney Madzou

Le bureau de l'Onep.

lier et des activités connexes.

Malgré les correspondances de plusieurs adhérents adressées à leurs employeurs, ceux travaillant à Total Gabon et Tesiga Gabon, rien n'a été fait. Tesiga Gabon avait ouverte-

ment marqué son refus dans une lettre adressée à l'Onep, le 11 avril 2017. Arguant que le contrat entre le syndicat et ses adhérents ne l'engageait nullement. L'Onep avait dénoncé "un complot visant la liquidation du syndicat". Le bu-

reau national a porté l'affaire devant le tribunal de première instance de Port-Gentil. Lequel a finalement tranché en sa faveur.

Le juge des référés a enjoint Total Gabon et Tesiga Gabon de s'exécuter, considérant leur refus comme "un trouble manifestement illicite" au préjudice de l'Onep. Il a estimé qu'il n'appartient pas à l'employeur de restreindre, quelle que soit la manière, la liberté du travailleur de disposer de son salaire à son gré, conformément aux articles 160 et 161 du Code du Travail. Sa décision est d'ailleurs assortie d'une astreinte de 30 000 FCFA par jour de retard. Cette décision vient soulager l'Onep, qui y voit une chance de renouer avec le système de prélèvement à la source

des cotisations de ses adhérents.

Pour Sylvain Mayabi Binet, il s'agit de défendre les droits et intérêts de ses adhérents. L'organisation voit, derrière l'initiative de l'Upega, la main du gouvernement. Son idée est renforcée par un article paru dans "Africa Energy" (10 mai 2016). Le journal a révélé l'implication du ministre du Pétrole de l'époque, Étienne Dieudonné Ngoubou, et du conseiller spécial du président de la République, Arnaud Engandji, porte-parole de l'Onep. Les deux hommes auraient-ils été à la manœuvre dans cette initiative visant à priver le syndicat des fonds nécessaires à son fonctionnement ?

Vie des associations / Groupe international Goboni pour la défense des droits humains Orphelines vulnérables

FAE
Port-Gentil/Gabon

Elles s'appellent Aude Daniella, Destine Mauricette, Nathie Gloire, Célia Émeline... L'année scolaire s'est achevée.

PREMIERES de la chaîne de solidarité du prêt du livre créé par le mouvement "Groupe international Goboni pour la défense des droits humains", elles passent en classe supérieure. Leurs résultats suscitent la satisfaction. Lors de la rentrée, dans le cadre du lancement du prêt gratuit de livres aux petites filles vulnérables, l'un des volets mis en place, cette ong était présidée par



Photo : Sidonie Ambonguila

Annie Flore Assenguet Yogoulou Joly offrant des livres de lecture à une récipiendaire...

Annie Flore Assenguet Yogoulou Joly. A l'époque, Georgina Mihimou Ondeno, cofondatrice et coordinatrice de l'antenne gabonaise, à Port-

Gentil, et Pélagie Angoue Obame, chef du service provincial de la Famille, expliquaient que le choix de la fille n'était pas le fait du hasard: « Nous restons



Photo : Sidonie Ambonguila

... avant de poser avec d'autres bénéficiaires.

convaincus que l'éducation des petites filles est source d'épanouissement et de développement dans la famille, la communauté et dans la nation tout entière

», soutenaient-elles. Un an plus tard, le résultat est encourageant. Les jeunes filles ont réussi leur année scolaire. En recevant cette première session, les

responsables de groupe "Goboni" ont fait l'évaluation de cette étape. Ils ont expliqué que le projet consiste à suivre ces filles tout au long de leur cursus, en les rencontrant régulièrement pour leur prodiguer des conseils à chaque phase de leur scolarité. La seconde étape, concernant ces bénéficiaires, consistera à les aider à constituer leurs propres bibliothèques. Elles ont reçu des livres de lecture qui resteront leur propriété. L'objectif étant de leur inculquer le goût de la lecture. A la prochaine rentrée, d'autres jeunes filles orphelines et vulnérables seront sélectionnées pour faire agrandir cette chaîne de solidarité.

Tour de ville

Un véhicule prisonnier du sable

En cette période de grande saison sèche, il vaut mieux ne pas s'aventurer sur les routes secondaires non bitumées, au risque de se faire piéger par le sable. Un automobiliste vient de l'apprendre à ses dépens. Celui-ci a vu, la semaine dernière, son véhicule coincé par le sable, à hauteur du dispensaire Jean-Marius Ondeno, dans le 1er arrondissement. C'est un autre véhicule qu'il l'a tiré de là.



Photo : JP Allogo

Le drapeau gabonais sur un séchoir

La Journée nationale du Drapeau et le 57e anniversaire de l'indépendance du Gabon, célébrés respectivement les 9 et 17 août 2017, ont prouvé à quel point les Gabonais sont fiers des couleurs nationales. Pour le magnifier à sa manière, un compatriote n'a pas trouvé un endroit autre qu'un séchoir pour accrocher le "vert-jaune-bleu". Nous sommes au lieu-dit "Route des Cités-unies", dans le 2e arrondissement de Port-Gentil.



Photo : JP Allogo

Effectué par Jean Paulin Allogo



CONCOURS D'ENTREE

Créée supérieure de la Banque

Préparez votre diplôme dans l'une des meilleures écoles de la sous-région

MASTER

- Banque-Finance-Assurance
- Comptabilité-Contrôle-Audit

LICENCES

- Comptabilité-Contrôle-Audit
- Banque-Finance-Assurance

Filières en préparation

- Commerce et Marketing
- Gestion d'entreprise

BBS, l'école supérieure de la Banque, est un établissement supérieur agréé par l'Etat gabonais et accrédité par le CAMES qui forme les bacheliers, étudiants et professionnels aux métiers de la Banque, de la Comptabilité, contrôle et de l'Audit. Pour une insertion professionnelle efficace, BBS vous invite à la rejoindre en participant au concours d'entrée.

Date limite de dépôt des dossiers
15 septembre 2017

Pour plus d'informations: (+241) 02 656 987 / 01 76 26 85

BBS. le chemin vers l'excellence

Nos partenaires:   